

Premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean **(préparation aux sinistres)**

Responsable du cours :

Ambulance Saint-Jean – Cours des SSU (Colombie-Britannique)

Clientèle cible :

Les membres d'une équipe des SSU qui n'ont pas un rôle principal à jouer au niveau des premiers soins

Description du cours :

Durée : 8 heures

Ce cours est offert aux personnes d'une équipe des Services sociaux d'urgence qui ont des responsabilités au niveau des premiers soins dans un centre d'accueil d'urgence

Objectifs du cours :

Lorsqu'ils auront complété cet atelier, les participants pourront :

- Identifier les signes et symptômes de certaines blessures
- Traiter les personnes en état de choc, les pertes de conscience et les syncopes, la suffocation (adulte), les blessures aux os et aux articulations – aux membres supérieurs et inférieurs, les plaies, les brûlures, les hémorragies
- Reconnaître les maladies et les blessures environnementales
- Donner la respiration artificielle
- Prendre en charge une situation d'urgence
- Prendre en charge des situations où il y a plusieurs victimes

Cours préalables :

- Introduction aux Services sociaux d'urgence
- Opérations d'un centre d'accueil d'urgence

Genre de formation :

Lectures, exercices supervisés par un chargé de cours, vidéos et examens écrits

Taille de la classe :

Minimum 10, maximum 18

Emplacement du cours :

L'Ambulance Saint-Jean de votre communauté offre ce cours

Disponibilité du cours :

Les directeurs des SSU devraient contacter leur direction locale de l'Ambulance Saint-Jean

Frais :

68.95 \$ (TPS non incluse). Rabais disponible pour les groupes de bénévoles des SSU.

Point d'accès :

Vallée du bas Fraser, Centre d'enregistrement de l'Ambulance Saint-Jean, 604-321-2561. Il est possible d'obtenir une liste à jour de la Direction générale auprès de l'administration centrale provinciale de l'Ambulance Saint-Jean au 604-321-2652, poste 219.

Commentaires additionnels :

Certification : certificat de premiers soins dans des situations d'urgence de l'Ambulance Saint-Jean – valide pour trois ans